

# BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIATED

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 08-23-2017 Date de révision: 08-23-2017 Version: 1.0

# **SECTION 1: Identification**

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIATED

Code du produit : PM7345C

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyeur à frein.

#### 1.3. Fournisseur

#### **Fabricant**

The Penray Companies, Inc. 440 Denniston Ct. 60090 Wheeling, IL T (800) 373-6729 rotto@penray.com

#### Distributeur

Aftermarket Auto Parts Alliance, Inc. 2706 Treble Creek, San Antonio, TX 782588001 Keele St. Concord, ON L4K 1Y8, Canada

Ph. 210.492.4868

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 373-6729

CHEMTREC (800) 424-9300

CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

# **SECTION 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification (GHS-CA)

Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 4 (Inhalation:vapeurs)	H332
Skin Irrit. 2	H315
Repr. 2	H361
STOT SE 3	H336
STOT RE 2	H373
Asp. Tox. 1	H304

# 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

# Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)







Mention d'avertissement (GHS-CA) : Danger

Mentions de danger (GHS-CA) : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H332 - Nocif par inhalation

H315 - Provoque une irritation cutanée

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-CA) : P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

P241 - Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

P243 - Prendre des précautions pour prévenir les décharges statiques

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage,

08/23/2017 FR-CA (Français - CA) Page 1

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

des vêtements de protection, des gants de protection

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer

immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

81,56 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Vapours))

# SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Toluène	(n° CAS) 108-88-3	18,60
n-Heptane	(n° CAS) 142-82-5	3,26

# **SECTION 4: Premiers soins**

# 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Lavez les vêtements avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

# 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation

: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Symptômes/effets après contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire

 Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/effets après ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement

: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

# SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

# 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

# 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés

: Ne pas utiliser un jet d'eau.

08/23/2017 FR-CA (Français - CA) 2/6

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

: Liquide et vapeurs très inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y Danger d'incendie

limiter: oxydes de carbone.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Protection en cas d'incendie Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un

équipement de respiration (SCBA).

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éliminer toute source d'ignition. Contenir

et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

Ventiler la zone.

#### Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

# **SECTION 7: Manutention et stockage**

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions

de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute

manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

#### Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Ne pas conserver à

des températures dépassant 49 °C / 120 °F.

# SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

Mesures d'hygiène

n-Heptane (142-82-5)			
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	400 ppm	
USA - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	500 ppm	
Toluène (108-88-3)			
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm	

#### Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

# Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

# Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques

# Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

08/23/2017 FR-CA (Français - CA) 3/6

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

#### Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide Apparence : Clair Couleur · Incolore Odeur Solvant

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Ηq : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de

butyle=1)

Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Liquide et vapeurs très inflammables

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Pression de vapeur à 50 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative

Solubilité : Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

# **Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.1. Réactivité

Conditions à éviter

Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air Stabilité chimique inflammables/explosifs.

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Chaleur. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.

Matières incompatibles Oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

# SECTION 11: Données toxicologiques

# Informations sur les effets toxicologiques

: Non classé Toxicité Aiguë (voie orale) Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aigüe (inhalation) : Inhalation:vapeur: Nocif par inhalation.

ATE CA (vapeurs)	14,269317397 mg/l/4h
Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)	81,56 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Vapours))

08/23/2017 FR-CA (Français - CA) 4/6

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

onformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)			
n-Heptane (142-82-5)			
DL50 cutanée lapin	3000 mg/kg		
CL50 inhalation rat	103 g/m³ (Exposure time: 4 h)		
Toluène (108-88-3)			
DL50 orale rat	2600 mg/kg		
DL50 cutanée lapin	12000 mg/kg		
CL50 inhalation rat	12,5 mg/l/4h		
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé		
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé		
Cancérogénicité	: Non classé		
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.		
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.		
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.		
Symptômes/effets après contact avec la peau	<ul> <li>Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.</li> </ul>		
Symptômes/effets après contact oculaire	<ul> <li>Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.</li> </ul>		
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.		
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.		
	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.		
SECTION 12: Données écologiques	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.		
SECTION 12: Données écologiques 12.1. Toxicité			
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité  Écologie - général	<ul> <li>: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.</li> <li>: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</li> </ul>		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité  Écologie - général  n-Heptane (142-82-5)	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité  Écologie - général  n-Heptane (142-82-5)  CL50 poisson 1			
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité  Écologie - général  n-Heptane (142-82-5)  CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3)	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité  Écologie - général  n-Heptane (142-82-5)  CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3)  CL50 poisson 1	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1 CL50 poissons 2	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])  12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1  CL50 poissons 2 CE50 Daphnie 1	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) 12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) 5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1 CL50 poisson 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])  12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1  CL50 poissons 2 CE50 Daphnie 1	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) 12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) 5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1 CL50 poisson 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])  12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])  5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])  11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité  Écologie - général  n-Heptane (142-82-5)  CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3)  CL50 poisson 1  CL50 poisson 2  CE50 Daphnie 1  CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])  12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])  5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])  11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1 CL50 poisson 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])  12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])  5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])  11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1  CL50 poisson 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Persistance et dégradabilité	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])  12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])  5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])  11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1 CL50 poisson 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])  12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])  5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])  11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1 CL50 poisson 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])  12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])  5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])  11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1  CL50 poisson 2  CE50 Daphnie 1  CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Potentiel de bioaccumulation	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])  12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])  5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])  11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité  Écologie - général  n-Heptane (142-82-5)  CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3)  CL50 poisson 1  CL50 poissons 2  CE50 Daphnie 1  CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA  Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA  Potentiel de bioaccumulation  n-Heptane (142-82-5)  Coefficient de partage n-octanol/eau	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) 12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) 5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static]) 11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)  ATED  Non établi.		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 1 CL50 poissons 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Potentiel de bioaccumulation  n-Heptane (142-82-5) Coefficient de partage n-octanol/eau  Toluène (108-88-3)	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) 12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) 5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static]) 11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)  ATED  Non établi.		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité  Écologie - général  n-Heptane (142-82-5)  CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3)  CL50 poisson 1  CL50 poissons 2  CE50 Daphnie 1  CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA  Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA  Potentiel de bioaccumulation  n-Heptane (142-82-5)  Coefficient de partage n-octanol/eau	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) 12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) 5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static]) 11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)  ATED  Non établi.		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Potentiel de bioaccumulation  n-Heptane (142-82-5) Coefficient de partage n-octanol/eau  Toluène (108-88-3) Coefficient de partage n-octanol/eau	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) 12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) 5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static]) 11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)  ATED  Non établi.		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Potentiel de bioaccumulation  n-Heptane (142-82-5) Coefficient de partage n-octanol/eau  Toluène (108-88-3) Coefficient de partage n-octanol/eau  12.4. Mobilité dans le sol n-Heptane (142-82-5)	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) 12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) 5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static]) 11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)  ATED  Non établi.  4,66		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5)  CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3)  CL50 poisson 2  CE50 Daphnie 1  CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA  Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation  BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA  Potentiel de bioaccumulation  n-Heptane (142-82-5)  Coefficient de partage n-octanol/eau  Toluène (108-88-3)  Coefficient de partage n-octanol/eau  12.4. Mobilité dans le sol  n-Heptane (142-82-5)  Coefficient de partage n-octanol/eau	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) 12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) 5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static]) 11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)  ATED  Non établi.		
SECTION 12: Données écologiques  12.1. Toxicité Écologie - général  n-Heptane (142-82-5) CL50 poisson 1  Toluène (108-88-3) CL50 poisson 2 CE50 Daphnie 1 CE50 Daphnie 2  12.2. Persistance et dégradabilité BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Persistance et dégradabilité  12.3. Potentiel de bioaccumulation BRAKE & PARTS CLEANER NON-CHLORNIA Potentiel de bioaccumulation  n-Heptane (142-82-5) Coefficient de partage n-octanol/eau  Toluène (108-88-3) Coefficient de partage n-octanol/eau  12.4. Mobilité dans le sol n-Heptane (142-82-5)	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  375 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cichlid fish)  15,22 - 19,05 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) 12,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) 5,46 - 9,83 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static]) 11,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)  ATED  Non établi.  4,66		

08/23/2017 FR-CA (Français - CA) 5/6

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

Toluène (108-88-3)	
1990 Polluant dangereux pour l'air (Clean Air Act)	Oui

# **SECTION 13: Données sur l'élimination**

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage

: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

**TMD** 

N° UN (TMD) : UN1993 Groupe d'emballage : II

TMD Classe Primaire de Danger : 3 - Class 3 - liquide inflammable

Description document de transport : UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, II

Désignation officielle pour le transport (TMD) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Etiquettes de danger (TMD) :



# 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SECTION 15: Informations sur la réglementation

# 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

#### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **SECTION 16: Autres informations**

 Date d'émission
 : 08-23-2017

 Date de révision
 : 08-23-2017

Autres informations : Aucun.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

www.Nexreg.com



Clause de non-responsabilité: nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

08/23/2017 FR-CA (Français - CA) 6/6